

Mairie de Loire sur Rhône
Monsieur Guy MARTINET, Maire
471 rue Edmond Cinquin
69700 LOIRE SUR RHONE

Vienne, le 27 JUL. 2017

Affaire suivie par : Pauline DELÔME
Référence : PD/CC - 66492

Objet : Avis ViennAgglo sur le permis W Life

Monsieur le Maire,

En raison des nouvelles dispositions concernant les projets soumis à évaluation environnementale, vous avez souhaité consulter ViennAgglo dans le cadre de l'instruction du permis déposé par W Life sur la zone de Loire sur Rhône, et je vous en remercie.

Notre avis doit notamment évaluer les incidences environnementales notables du projet sur notre territoire. Le projet déposé par W Life consiste à développer 51 000 m² répartis sur deux bâtiments logistiques. Compte-tenu des dimensions de l'opération, des questions légitimes peuvent se poser quant aux conséquences sur le trafic routier. En tant qu'investisseur, le pétitionnaire n'a pas d'engagement ferme avec un occupant. De ce fait, il ne présente dans son projet que des hypothèses de circulation et d'emploi.

L'étude de trafic routier, qui stipule que le projet génère la circulation de 150 PL/jour donc 300 passages de camions / jour (entrées – sorties), porte selon nous sur un périmètre trop restreint, et occulte l'analyse des traversées de Givors et de Saint-romain en Gal / Vienne, dont on connaît déjà les difficultés. De plus, la répartition de ces poids lourds sur le réseau routier existant (RD386), en estimant 90% au Nord et 10% au Sud, nous paraît ne pas tenir compte de la réalité des conditions de circulation sur le réseau routier structurant.

Ce site présente des opportunités de report modal ferroviaire et fluvial, qui, selon nous, ne sont pas ou trop peu prises en compte par l'investisseur. L'aménagement des bâtiments sur la parcelle obère même complètement la possibilité de raccorder le site à la voie fluviale.

En conclusion, le projet déposé favorise le transport routier et les garanties d'utilisation de la multimodalité sont faibles. Dans ces conditions, l'avis de ViennAgglo est réservé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.



Pour Le Président,
Le Premier Vice-Président,

Isidore POLO

